

**ASSOCIATION
ZONE R**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 23 OCTOBRE 2009**

Compte rendu/Procès verbal d'assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire se réunit pour :

- modification de l'objet de l'association
- modification du siège social
- modification des statuts
- modification du conseil d'administration et du bureau.

Sont présents :

- Camille ESTRADÉ, présidente et secrétaire entrante ;
- Véronique BARLAND, trésorière sortante ;
- Georges GILLIS DEWIT, secrétaire sortant ;
- Nathalie PUECH, trésorière entrante.

Article 1- Modification de l'objet de l'association

Attendu les modifications des activités envisagées pour l'association (développement de prestations de service pour le cavalier indépendant), il est décidé la modification des statuts de l'association en faveur du texte suivant, validé et voté à l'unanimité :

Cette association a pour objet :

1. *l'entretien d'une cavalerie privée sous forme communautaire dans une recherche d'optimisation du temps de travail et des coûts ;*
2. *la mise en place et l'entretien d'infrastructures ou d'outils de travail et de valorisation de la cavalerie ;*
3. *la fourniture de prestations de services facilitant la pratique en loisir ou en compétition du cavalier indépendant ;*
4. *l'organisation de manifestations, stages, randonnées à dominante équestre mais pouvant également s'ouvrir à d'autres sports ou activités culturelles combinées.*

Article 2- Modification du siège social de l'association

Attendu la modification de domicile permanent du président, qui héberge l'adresse postale de l'association, il est décidé la modification du siège social au :

22 Rue Grangier
33430 BAZAS

Ce point fait donc également partie de la réécriture des statuts de l'association.

Article 3- Modification des statuts :

Attendu l'évolution possible et les nouvelles activités envisagées pour l'association, il est décidé et voté la révision complète de ses statuts.

Article 4- Modification du Conseil d'Administration et son bureau

Il est voté à l'unanimité la restructuration du Conseil d'Administration et de son bureau tel que suit :

- Camille ESTRADE : présidente et secrétaire.
- Nathalie PUECH : trésorière.

Article 5- Déclaration

Conformément à la loi ces modifications statutaires de l'association seront déclarées dans les 3 mois à la sous-préfecture du nouveau siège social (Langon, Gironde 33), pour publication au Journal Officiel.

Article 6- Compte en banque et procuration

Afin d'ouvrir un compte en banque à proximité du siège social, les membres de l'association et son Conseil d'Administration donnent procuration à la présidente Melle Camille ESTRADE pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait à, le

Le Président
Et Secrétaire,
Camille ESTRADE

La Trésorière,
Nathalie PUECH